

## PRÉVOYANCE DES PROFESSIONS LIBÉRALES REGLEMENTÉES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA482	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1873.00 €

### LIEUX ET DATES :

### PARIS

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Conseiller un contrat de prévoyance individuelle pour les professions libérales réglementées

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### Consultez le taux de satisfaction de nos formations

[ici >](#)

### POINTS FORTS

#### Modalités pédagogiques :

Le formateur présente des exposés synthétiques pour définir les principes et les mécanismes.

Enfin, les participants réalisent des exercices de validation des connaissances.

**Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

## PROGRAMME

Jour 1 (7h) :

- A. Introduction (30 minutes)
  - 1. Présentation des objectifs et du déroulé de la formation
  - 2. Tour de table et recueil des attentes des participants
- B. Panorama des professions réglementées (2h30)
  - 1. Définition et caractéristiques d'une profession réglementée
  - 2. Liste des principales professions concernées (notaires, pharmaciens, avocats, etc.)
  - 3. Spécificités et enjeux de ces professions en matière de prévoyance
- C. Structures juridiques spécifiques aux Professions Libérales Réglementées (2h)
  - 1. SPFPL
  - 2. SELARL et SELAS
  - 3. SCP
  - 4. SISA
- D. Méthodologie pour adapter l'offre de prévoyance (2h)
  - 1. Questionnement et analyse des besoins spécifiques
  - 2. Points de vigilance par profession
  - 3. Construction d'une offre sur-mesure (ébauche d'une matrice)

Jour 2 (7h) :

- E. Obligations légales des notaires (1h30)
  - 1. Statut juridique et modes d'exercice
  - 2. Règles de rachat de parts entre associés
  - 3. Obligations en cas de cessation d'activité
  - 4. Impact sur les besoins en prévoyance individuelle
  - 5. Construction d'une offre sur-mesure (adaptation de la matrice aux besoins des notaires)
- F. Obligations légales des pharmaciens (1h30)
  - 1. Cadre réglementaire de la profession
  - 2. Obligations en cas de remplacement (incapacité, invalidité, décès)
  - 3. Règles de transmission aux héritiers
  - 4. Construction d'une offre sur-mesure (adaptation de la matrice aux besoins des pharmaciens)
  - 5. Solutions de prévoyance adaptées (homme clé, garanties spécifiques)
- G. Obligations légales des avocats (1h30)
  - 1. Statuts possibles et particularités
  - 2. Obligations en matière de prévoyance
  - 3. Cas de la collaboration libérale
  - 4. Construction d'une offre sur-mesure (adaptation de la matrice aux besoins des avocats)
- H. Autres professions réglementées (1h30)
  - 1. Médecins libéraux
  - 2. Experts-comptables
  - 3. Architectes
- I. Conclusion (1h)
  - 1. Synthèse des points clés
  - 2. Évaluation des acquis

#### **Validation des acquis :**

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

#### **Personnalisation parcours :**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

#### **PUBLIC**

Conseiller en assurance  
Intermédiaire d'assurance  
Gestionnaire d'assurance  
Conseiller en gestion de patrimoine  
Chargé d'études juridiques

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

#### **PRÉ-REQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique

#### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

#### **TARIFS ET FINANCEMENTS**

1873.00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 01/01/2026 à 03:29